

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET QUARTIERS POPULAIRES

Précarité énergétique : équipements, usages et vécus au sein des quartiers populaires



En 2021, un français sur cinq affirme avoir eu froid dans son logement et en avoir souffert (Observatoire national de la précarité énergétique). L'accès pour les habitant.e.s des quartiers populaires à une fourniture d'énergie nécessaire pour se chauffer est d'autant plus complexe (coût important de la facture énergétique), qu'ils.elles sont plus qu'ailleurs confronté.e.s à des problématiques de logements vétustes (copropriétés dégradées, habitats collectifs anciens...).

Cette précarité énergétique prend la forme d'une « double peine » puisque les 20 % des ménages les plus pauvres consacrent en effet à l'énergie une part de budget 2,5 fois plus élevée que les 20 % les plus riches (Ademe).

En Île-de-France, le parc de logement est celui qui présente les plus mauvaises performances du point de vue de l'efficacité énergétique : deux logements sur trois sont considérés comme « énergivores » ou « très énergivores » (INSEE, 2018). Bien plus qu'un coût écologique, la précarité énergétique représente également un coût considérable pour les personnes concernées sur le plan **économique** (coût de la facture énergétique donnant lieu au renoncement à d'autres dépenses telles que l'alimentation, l'habillement, les loisirs...), **sanitaire** (risque plus important de contracter des maladies respiratoires, ostéo-articulaires...) et **social** (isolement des personnes, sentiment de honte dû à l'état de dégradation et d'inconfort du logement...).

Afin de soutenir les acteur.rice.s du développement social urbain dans leurs réflexions et actions pour lutter contre la précarité énergétique, le Pôle ressources propose une journée dédiée. Inscrite dans le cadre du cycle de qualification « Transition écologique et quartiers populaires » s'intéressant aux inégalités socio-environnementales, cette rencontre apportera des réponses aux questions suivantes : Quels phénomènes à l'œuvre ? Quels types de réponses apporter intégrant tout à la fois l'accès à l'énergie, l'amélioration du bâti et l'évolution des pratiques ? Comment mobiliser les acteur.rice.s concerné.e.s et accompagner les habitant.e.s ? Quels leviers pour agir ?

Mardi 7 juin 2022, 9h30-16h30, Colombes

Objectifs

- Familiariser les acteur.rice.s du développement social urbain sur la notion de précarité énergétique et apporter des éléments de compréhensions sur ses enjeux ;
- Présenter le cadre réglementaire dans le domaine énergétique auquel sont soumis les organismes de logements sociaux ;
- Apporter un éclairage sur la réception des messages qui incitent les ménages précaires à adopter des comportements favorisant la sobriété énergétique (vécu, perception...) ;
- Donner à voir des types d'accompagnement d'initiatives locales inspirantes en matière de précarité énergétique (tant sur le plan des équipements que des usages).

Programme

9h30 - **Accueil café.**

10h - Introduction et temps d'interconnaissance.

10h30 - Quelles nouvelles mesures légales dans le domaine énergétique en faveur des organismes Hlm et de leurs locataires ? (loi « Climat et Résilience » de 2021)

Audrey Desbrée, Chargée de projet patrimoine et développement durable, AORIF (Association des organismes de logement social d'Ile-de-France) ; Brice Jacquemin, chargé de projet territorial, AORIF.

11h15 - **Pause.**

11h30 - Sensibiliser à la sobriété énergétique : quels impacts auprès des habitant.e.s des quartiers populaires ?

Coralie Robert, Docteure en sociologie – Urbaniste, auteure d'une thèse intitulée « Faire face à l'expression d'un impératif de sobriété énergétique : du conseil à l'injonction, les stratégies de ménages précaires en France ».

12h30 - **Repas convivial offert par les organisateurs.**

14h - Table-ronde et ateliers collectifs : Comment accompagner les habitant.e.s des quartiers populaires pour lutter contre la déperdition énergétique ?

Croisement de regards et d'expériences portées par différent.e.s acteur.rice.s (**VoisinMalin ; Les compagnons bâtisseurs et LogisCité - Croix rouge insertion**) qui œuvrent auprès du public concerné.

16h - Conclusion de la rencontre.

« Est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». (ONPE)

Informations pratiques

L'accès à la rencontre est gratuit, l'inscription obligatoire.

Lieu de la rencontre :

Colombes, Centre social et culturel du Petit Colombes,
231 rue Jules Ferry, Salle Colbert

S'inscrire :

<https://forms.gle/P8x9gk3gLzcoUi567>

Avec le soutien :



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Colombes